



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Mon ado et moi

L'ADMISSION AU CÉGEP

Chaque année, à l'arrivée de la date butoir du 1^{er} mars, quelque 90 000 jeunes Québécois anticipent de faire leur demande d'admission à l'un des 78 établissements collégiaux publics ou privés du Québec. Les élèves devront choisir parmi l'un des 160 programmes préuniversitaires ou techniques offerts.

Comment s'y retrouver dans le processus d'admission.

Par : Marie Josée Sauvé, conseillère d'orientation



POUR ÊTRE ADMIS AU CÉGEP...

Les élèves désirant déposer une demande d'admission au cégep doivent détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours suivants : français et anglais de la 5^e secondaire ainsi que les mathématiques de la 4^e secondaire.

De plus, d'autres préalables peuvent être exigés pour l'admission dans certains programmes à caractère scientifique comme les mathématiques TS ou SN de la 4^e ou de la 5^e secondaire, la chimie, la physique ou encore les sciences et technologie de l'environnement.

COMMENT LES CÉGÉPS ÉTUDIENT-ILS LES DOSSIERS DES CANDIDATS?

Les cégeps font des listes de classement selon les critères de rendement scolaire des candidats. L'analyse portera sur l'admissibilité du candidat (satisfait-il aux exigences du programme demandé?). Cette liste servira également à comparer les élèves les uns aux autres afin de choisir les meilleurs candidats, advenant le cas où, l'élève présente une demande dans un programme contingenté, c'est-à-dire, un programme où le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles.

Lors de l'analyse des dossiers des candidats, plusieurs éléments entrent en considération :

1. Ce sont les résultats de toutes les matières de la 4^e et de la 5^e secondaire qui servent au classement. Avec ces résultats en main, une moyenne pondérée est calculée en tenant compte de l'importance (unités) que l'on accorde à chaque matière. Par exemple, le cours de français comportant six unités sera plus marquant dans le calcul de la moyenne pondérée que le cours d'éducation physique qui lui comporte deux unités.

2. En plus des résultats, les écarts à la moyenne sont également calculés. Cours par cours, on compare la note de l'élève à celle de son groupe. L'élève qui obtient des notes au-dessus de la moyenne profitera d'un écart positif et gagnera des points dans le classement. Il est donc important d'avoir de bonnes notes, au-dessus de la moyenne du groupe, le plus souvent possible.

3. Des bonis sont accordés aux élèves ayant suivi des cours du profil science (maths TS ou SN, chimie, physique) afin de compenser l'exigence de ces cours par rapport à d'autres profils.

4. D'autres bonis sont également attribués aux élèves ayant fait l'effort de réussir plus d'unités. Ces bonis sont accordés proportionnellement à ceux qui ont accumulé entre 64 et 88 unités.

5. Enfin, bien que toutes les matières comptent, certaines matières ont plus d'importance que les autres dans la cote de classement. Ces matières sont déterminées par le programme choisi par l'élève. Par exemple, si l'élève opte pour le programme des sciences humaines, l'histoire et la géographie prendront de l'importance tandis que s'il opte pour les sciences nature, les cours de mathématiques et de sciences seront davantage pris en considération. Par ailleurs, le français est une matière auquel les cégeps accordent toujours une grande importance, peu importe le programme choisi, préuniversitaire ou technique.

QUEL EST LE CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE D'ADMISSION

Tout d'abord, l'élève doit faire sa demande d'admission en ligne, non pas au cégep, mais à l'un des trois services régionaux responsables de recevoir les demandes d'admission des différents cégeps de leur région. Il existe trois services régionaux d'admission : le SRAM pour les cégeps de la région Montréal métropolitaine, le SRASL pour le Saguenay Lac St-Jean et le SRACQ pour la région de Québec. Lors du 1^{er} tour, tous les programmes de formation dans les cégeps sont disponibles. Cependant, le candidat n'a le droit qu'à un seul choix de programme et de cégep. Deux autres tours sont toutefois possibles advenant une réponse négative. Lors du 2^e et 3^e tour, l'élève devra faire son choix parmi les places restantes. À ce moment, l'élève pourra modifier son choix de cégep et/ou de programme.

Il est donc important pour l'élève de bien s'informer sur ses chances d'admission dans un programme contingenté afin de bien évaluer ses chances d'être admis dans son programme, car au 2^e et au 3^e tour le choix est beaucoup moins grand, surtout dans les cégeps de la couronne nord de Montréal (Saint-Jérôme, Lionel-Groulx, Montmorency) à cause de l'éclosion démographique de la Rive-Nord. Il faut quand même garder le moral

car bon an mal an, environ 90 % des candidats admis le sont dans le programme de leur choix.

Le premier tour a lieu le 1^{er} mars; le deuxième tour, vers la mi-avril et le troisième tour vers la fin de mai. Le coût d'une demande d'admission est d'environ 32 \$ et donne accès aux trois tours.

EN BREF!

Dans un premier temps, le service régional analyse le dossier des candidats selon les critères scolaires afin d'établir la fiche de classement de chacun des candidats. Outre les résultats scolaires, il arrive que d'autres critères de sélection soient utilisés pour l'admission dans certains programmes, par exemple: une audition (théâtre, musique, danse), un test, une entrevue, etc.

Une fois l'analyse du dossier scolaire complétée, le service régional transmet les résultats au cégep demandé par le candidat à l'aide pédagogique individuelle (API) responsable des admissions du programme désiré. Ce responsable poursuivra l'analyse du dossier du candidat selon des critères spécifiques au programme de formation choisi.

Enfin, le cégep transmet la réponse d'admission au candidat. Toutefois, cette réponse d'admission est conditionnelle. L'élève doit conserver sa cagence scolaire jusqu'à la fin de l'année afin de ne pas avoir d'échec ce qui pourrait compromettre son admission finale.

BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES?

www.sram.qc.ca

Deux publications produites par le SRAM : Guide pratique des études collégiales du Québec, Brochure de l'énergie dans mes études.

AGIR
POUR
réussir